

# PRÉLUDE

## LES ACTIONS CULTURELLES AUTOUR DU SPECTACLE

CIE ACCRORAP  
DIRECTION  
KADER ATTOU



**En amont ou à la suite de la représentation de PRÉLUDE plusieurs actions de médiation et de transmission peuvent être imaginées.**

### RENCONTRE AVEC LES SPECTATEURS

Après la représentation, un temps d'échange entre le public et les danseuses et danseurs est organisé. Les artistes pourront parler de l'univers de la cie et du travail de Kader Attou, expliquer le processus de création et aborder les thèmes du spectacle. L'occasion idéale pour le public de pouvoir poser ses questions et d'échanger sur ce qu'il vient de voir.

**Temps de la rencontre : environ 30 min**

### ATELIERS DE SENSIBILISATION

La compagnie Accrorap propose des ateliers ponctuels de sensibilisation autour de la danse hip-hop, de la création au plateau et de l'univers du travail de Kader Attou en lien avec la pièce Prélude.

**Ce module se construit avec 3h d'atelier au minimum et sollicite un danseur pour 15 participant(e)s.**

### LA TRANSMISSION DU GESTE

Nous proposons de réaliser différents ateliers afin de traverser l'univers de Kader Attou par le mouvement chorégraphique. L'objectif de ce module est de transmettre différents gestes de la pièce et de créer une partie du spectacle Prélude.

**Ce module comprend minimum 6 ateliers de 3h** pour 15 personnes avec un(e) danseur/danseuse. Il est possible d'inclure une capsule vidéo relatant les différentes étapes de ce projet.



*Avec L'Espace Gérard Philippe à Port Saint Louis du Rhône en partenariat avec GM2.30, Temps Danse, AS Danse – Collège Robespierre, Conservatoire Musique et Danse.*

#### CONTACT

*Administration et production*  
Cathy Chahine  
admin@accrorap.com  
06 40 14 17 72

#### DIFFUSION

*En Votre Compagnie*  
Romain Le Goff  
06 80 36 08 03  
romainlegoff@envotrecompagnie.fr

SCENES & CINES

La compagnie est artiste associé à Scènes et Cinés, Scène conventionnée Art en Territoire.

La Compagnie Accrorap est conventionnée par le Ministère de la Culture – Direction générale de la création artistique – subventionnée par la Ville de Marseille, le Département des Bouches du Rhône, La Région SUD Provence-Alpes-Côte-d'Azur. La Compagnie Accrorap est résidente à la Friche la Belle de Mai.

Photos : © Damien Bourletsis - DB Motion

[www.accrorap.com](http://www.accrorap.com)